



RÉGION ACADÉMIQUE NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION



CANDIDATURE AU TITRE D'UN RECRUTEMENT DE PERSONNE BENEFICIAIRE DE L'OBLIGATION D'EMPLOI

Décret n° 95 – 979 du 25 aout 1995 modifié relatif à certaines modalités de recrutement des personnels en situation de handicap dans la fonction publique pris pour l'application de l'article 27 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat.

Année scolaire 2019/2020

ETAT CIVIL

NOM : Prénom :

Né(e) le :

Adresse personnelle :

.....
.....
.....

Téléphone : Portable :

SITUATION FAMILIALE

Célibataire Marié(e) Veuf(ve) Divorcé(e) Pacsé (e)

Nombre d'enfants à charge :

Age(s) des enfant(s) charge :

Autres charges de famille :

CANDIDATURE

1) Nature de l'emploi

Attaché d'administration de l'Etat

Infirmier(ère)

2) Justification de la qualité de bénéficiaires de l'obligation d'emploi :

Les travailleurs reconnus handicapés par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées mentionnée à l'article L. 146-9 du code de l'action sociale et des familles ;

Les victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ayant entraîné une incapacité permanente au moins égale à 10 % et titulaires d'une rente attribuée au titre du régime général de sécurité sociale ou de tout autre régime de protection sociale obligatoire ;

Les titulaires d'une pension d'invalidité attribuée au titre du régime général de sécurité sociale, de tout autre régime de protection sociale obligatoire ou au titre des dispositions régissant les agents publics à condition que l'invalidité des intéressés réduise au moins des deux tiers leur capacité de travail ou de gain ;

Les bénéficiaires mentionnés à l'article L. 241-2 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre ;

Les bénéficiaires mentionnés aux articles L. 241-3 et L. 241-4 du même code ;

Les titulaires d'une allocation ou d'une rente d'invalidité attribuée dans les conditions définies par la loi n° 91-1389 du 31 décembre 1991 relative à la protection sociale des sapeurs-pompier volontaires en cas d'accident survenu ou de maladie contractée en service ;

Les titulaires de la carte " mobilité inclusion " portant la mention " invalidité " définie à l'article L. 241-3 du code de l'action sociale et des familles ;

Les titulaires de l'allocation aux adultes handicapés.

Candidatez – vous dans d'autres académies ?

Oui

Non

Si oui, lesquelles ?.....

PIECES A JOINDRE A VOTRE CANDIDATURE

- Une lettre de motivation
- Un Curriculum Vitae
- La Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) délivrée par la MDPH ou la carte d'invalidité en cours de validité, ou tout autre justificatif.
- Une photocopie recto – verso de la pièce d'identité (CNI ou passeport)
- Une photocopie des diplômes requis (conditions de titres ou diplômes exigés pour le concours externe)
- Justificatifs de l'expérience professionnelle

Tout dossier incomplet ne sera pas recevable et ne fera pas l'objet d'une demande de complément de dossier par l'administration

DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné (e)

- Certifie l'exactitude des informations portées sur le présent dossier de candidature
- Certifie être titulaire des pièces me permettant de candidater
- Atteste ne pas appartenir à un corps ou cadre d'emploi de l'une des trois fonctions publiques
- Reconnaît avoir pris connaissance que ma candidature ne vaut pas engagement de recrutement.

Fait à

le

Signature

(signature à faire précéder de la mention lu et approuvé)

MODALITES D'ENVOI DES CANDIDATURES

Le dossier de candidature, accompagné d'une lettre de motivation et d'un cv, est à envoyer par mail uniquement selon les modalités précisées sur la fiche de poste.